

Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
03 septembre 2024
Date d'Affichage
17 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix septembre à vingt heures trente,
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Jean-Marc VARIN,
Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ, Annick PLANTEGENEST, Pauline
BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Benoît LAVARDE, Anne-Marie RABEC,
Yohann GARREAU, Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline VAUTIER,
Raymond GIRARD, Serge ANFRAY.

Mme Annick PLANTEGENEST remplit les fonctions de secrétaire.

Était absente excusée et représentée : Mme Fabienne LENOËL qui donne pouvoir à
Mme Laëtitia DUBOSCQ.

OBJET : DÉLIBÉRATION 2024 - N°09/02 : TRAVAUX DE VOIRIE

Madame le Maire laisse la parole à Monsieur Philippe GAILLARDON, adjoint délégué à
la voirie. Il relate les travaux de voirie à effectuer sur la commune. Des devis ont été
demandés à trois entreprises. 2 entreprises ont fait parvenir un devis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de la réalisation des travaux de voirie
- Accepte les devis de l'entreprise GRENTE comme suit :
 - o le Costy Hamel : 9 972.48 € TTC
 - o le Bas des Landes : 10 904.04 € TTC + options : 4 919.40 € TTC soit un total de 15 823.44 € TTC
 - o la contrie : 11 192.40 € TTC
 - o l'hermiterie : 4 369.20 € TTC + options : 1 428.00 € TTC soit un total de 5 797.20 € TTC
- Autorise Madame le Maire à signer les devis et tous documents afférents au dossier.

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance Annick PLANTEGENEST	Le Maire Maryvonne RAIMBEAULT
	 